

20211005\_DL\_01

**OBJET :**  
Election du Président

**Date de convocation :**  
23 septembre 2021

**Date de séance :**  
05 octobre 2021

**Date d'affichage :**  
20 octobre 2021

**Membres en exercice :** 46

**Membres présents :** 23

**Membres votants :** 28

**ABSENTS :** cf. PVS

**Adoptée à la majorité absolue**

**Jours et heures d'ouverture du  
syndicat mixte :**

Du lundi au vendredi

de 9h00 à 12h30  
et  
de 14h00 à 17h30

L'an deux mille vingt et un, le cinq octobre à 17h30 le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Claude JACOB, doyen d'âge de l'assemblée.

**Etaient présents :**

M. BEAUFILS Christian, M. BEAUMONT Joël, M. BIHET Arnaud, M. BODIOU Thierry, M. DE JENLIS Hubert, M. DECLE Paul-Eric, M. DEFANCE Hervé, Mme DELETRE Margaux, M. DELFOSSE Jean-Philippe, M. DESCHAMPS-DERCHEU Thierry, M. DURIEUX François, M. FAUVET Frédéric, M. FRION Fabrice, M. GEST Alain, M. JACOB Claude, M. LEBRUN Christian, M. LEFEBVRE Julien, Mme LHOMME Brigitte, Mme MAILLE-BARBARE Françoise, M. MASSET jacques, M. PARSIS Laurent, M. PAYEN Jean-Dominique, M. VARLET Philippe

**Secrétaires de séance :** Mme DELETRE Margaux et M. DECLE Paul-Eric

**Pouvoirs :**

Monsieur PENAUD Guy donne pouvoir à Madame Margaux Delétré  
Monsieur MAROTTE donne pouvoir à M. BEAUMONT  
Madame Josiane HEROUART donne pouvoir à Monsieur DESCHAMPS-DERCHEU Thierry  
Madame ROY Mathilde donne pouvoir à Monsieur Alain GEST  
Monsieur WALIGORA Jean-Luc donne pouvoir à Monsieur DELFOSSE Jean-Philippe

Etant donné la nouvelle composition du comité syndical suite aux élections départementales de 2021, il faut procéder à l'élection du président du syndicat mixte Somme Numérique, conformément à l'article 10 des statuts

M. VARLET annonce sa candidature.

**LE COMITE SYNDICAL**

- Vu les articles 5211-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales
- Vu l'article 10 des statuts du syndicat mixte,
- Vu la candidature unique de M. VARLET Philippe,
- Vu le procès-verbal de l'élection du président annexé à la présente délibération,

Considérant que les 28 délégués présents ou représentés comptabilisent au total 83 voix au regard de la répartition inscrite aux statuts.

Considérant le résultat du vote au scrutin uninominal secret, à savoir 76 voix pour Philippe VARLET et 7 bulletins blancs.

**DECIDE**

De proclamer M. VARLET, président du syndicat mixte Somme Numérique et le déclare installé.